

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 septembre 2018

**Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 13

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/10/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/10/2018
(accusé de réception du 03/10/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Adhésion au Forum Français pour la Sécurité Urbaine

Créé en 1992, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) est une association regroupant une centaine de collectivités locales, représentatives des diversités géographiques et urbaines. Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce réseau et d'autoriser monsieur le maire à verser, au titre de l'année 2018, la cotisation de 884 €.

Le réseau a pour objectif de renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, répression et solidarité, et de promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen. Le FFSU s'inscrit au sein du Forum européen pour la sécurité urbaine qui regroupe 250 collectivités locales européennes.

La ville de Quimper poursuit une politique locale de prévention de la délinquance. Il est proposé d'adhérer à ce réseau pour bénéficier d'un vaste réseau d'échange et d'expérience notamment dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Un programme de formation est aussi proposé à chaque ville membre.

Le montant de l'adhésion est calculé en fonction du nombre d'habitants. Elle s'élève, pour l'année 2018, à 884 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'adhérer au Forum Français pour la Sécurité Urbaine ;

2 - d'autoriser monsieur le maire à verser, au titre de l'année 2018, la cotisation de 884 € (imputation budgétaire 520 6281 119).

